



Tanlib_Lancement des Inscriptions Scolaires 2020-2021

publié le 15/06/2020

Madame, Monsieur,

L'année scolaire se termine et le titre de transport des scolaires de votre enfant arrive à expiration le 04 juillet 2020.

Le réseau de transport desservant les communes de la Communauté d'Agglomération du Niortais est gratuit. Toutefois, l'inscription préalable reste impérative et obligatoire afin de permettre de dimensionner les services de transport scolaire en fonction de la demande.

L'inscription aux transports scolaires se fait exclusivement sur le site internet tanlib.com avant le 31 juillet 2020.

Si vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne, il suffit de vous rendre à l'agence Tanlib (avec une photo d'identité de l'enfant) Place de la Brèche à Niort, avant le 31 juillet 2020.

Documents joints

 [affiche_rentree_scolaire_2020-2021](#) (PDF de 730.6 ko)

 [mode_emploi_inscription_scolaire_2019-2020](#) (PDF de 287.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.